



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Bretagne | 1995

Au large de Paimpol – Roches du Roho

Évaluation (1995)

Michel L'Hour



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/104520>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Michel L'Hour, « Au large de Paimpol – Roches du Roho » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Bretagne, mis en ligne le 06 septembre 2021, consulté le 09 septembre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/104520>

Ce document a été généré automatiquement le 9 septembre 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Au large de Paimpol – Roches du Roho

Évaluation (1995)

Michel L'Hour

NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Ministère de la Culture

Notice publiée dans *Gallia Informations* 1998-1999 [CD-Rom], Paris, CNRS Éditions. ISBN : 2-271-05782-5.

- 1 La localisation du gisement du *Roho* nous a été indiquée, en septembre 1995, par deux plongeurs des Côtes-d'Armor. L'épave est située sur le flanc sud-est des roches du Roho, en bordure ouest du chenal d'accès au port de Paimpol. Le gisement est ainsi, à marée basse, entouré sur plus de 240° de tour d'horizon par des barres rocheuses, seule la frange est du site reste largement ouverte vers le chenal. L'épave repose sur un fond de sable et de maërl qui descend en pente douce sur un axe nord-ouest – sud-est. Lors de l'expertise du Drassm, il a été noté la présence, tant au jusant qu'au flux, d'un très fort courant dont l'influence ne s'atténue véritablement qu'à l'étal, soit durant 40 minutes à 50 minutes.
- 2 Cependant, en dépit de ces difficiles conditions d'environnement, l'épave, protégée par le sédiment, semble assez bien conservée. On observe la présence d'une architecture qu'il paraît légitime d'identifier comme un fond de carène préservé sur plus de 12 m de long. La limite nord de cette structure, orientée approximativement nord-sud, est matérialisée par une petite ancre à organeau. Longue de 2,60 m, pour un empattement de 1,80 m et un diamètre externe de l'organeau de 0,44 m, cette ancre est orientée est-ouest. Ses deux bras présentent des profils dissymétriques, une patte à oreilles d'un côté, un bras démuné de patte et d'oreille de l'autre. Inhabituelle, cette morphologie spécifique est cependant d'origine. Pour autant que son concrétionnement permette d'en juger, elle ne résulte pas, en effet, de la rupture accidentelle de l'une des pattes. On

observe, d'ailleurs, exactement le même profil des bras sur une seconde ancre à organeau, de taille plus modeste, trouvée sur le site et ramenée au jour lors de la découverte de l'épave.

- 3 L'ancre restée *in situ* occupe le point le plus élevé du gisement et on ne repère aucun autre vestige au nord de ce point. L'ancre, qu'il est permis d'imaginer proche de l'étrave, autorise deux hypothèses pour expliquer la perte du bâtiment. Soit celui-ci se trouvait au mouillage par vent de nord, soit, plus vraisemblablement, il s'est fracassé sur les roches du Roho alors qu'il quittait le chenal de Paimpol.
- 4 À l'ouest du fond de carène qui marque la présence de l'épave, on ne distingue aucun vestige. À l'est, en revanche, plus bas dans la pente, des éléments de bordé et des pièces de membrures surgissent du maërl, à près de 5,60 m de l'axe longitudinal défini par la structure axiale. Sur le tronçon principal préservé, on a décompté neuf membrures, qui sont sans doute des varangues, et plusieurs virures de bordé. En outre, sur le flanc ouest de l'épave, quelques genoux assemblés latéralement à la membrure apparaissent à fleur de sable. La largeur des varangues varie de 15 cm à 18 cm, pour une maille de 11 cm à 16 cm. La largeur des virures de bordé est de 25 cm, leur épaisseur de 2 cm à 3 cm. Le bordé est fixé à la membrure par des clous en fer et des gournables. Le corps des clous est de section carrée, de 12 mm à 15 mm de côté. Le corps cylindrique des gournables présente un diamètre de 20 mm. Clous et gournables sont enfoncés en regard les uns des autres près du bord de chaque ais. Bien qu'aucun vestige de vaigrage ne soit conservé, il est permis, grâce à l'observation de la face supérieure des membrures, de constater que les vaigres étaient fixées sur les membrures par des clous enfoncés tous les 13 cm à 15 cm. Ils sont identiques à ceux qui fixent le bordé sur la membrure. On note, enfin, la présence, sur la face supérieure d'une membrure, d'un trou quadrangulaire de cheville métallique, d'une section de 30 mm x 18 mm. L'hypothèse que ce type de cheville ait eu pour objet d'assurer la fixation d'une carlingue sur la membrure vient, bien sûr, en tout premier lieu à l'esprit. Rien ne permet cependant de l'étayer. L'échantillonnage des pièces comme l'extension et la nature des vestiges d'architecture navale observés sur le site, incitent, en tout cas, à reconnaître dans l'épave du *Roho* celle d'un bâtiment de commerce de dimensions moyennes, sans doute moins d'une vingtaine de mètres de longueur de tête en tête.
- 5 Noyés dans le sédiment, plusieurs tessons de poterie, quelques fragments de verre et un objet en métal cuivreux, identifiable comme une petite lampe à pétrole, ont été inventoriés. Ils constituent de fait les seuls témoins susceptibles de contribuer à une première datation du site.
- 6 Les tessons se rattachent essentiellement à des conteneurs de stockage. On y observe surtout des formes en céramique grésée, grands pots alimentaires ou cruches. Les éléments en verre sont très fragmentaires et donc difficiles à interpréter. Il semble, néanmoins, que l'on puisse y reconnaître des éléments de lentilles optiques ou de fanal, ainsi qu'un verre de longue vue ou de montre de gousset. Sous réserve d'investigations plus poussées, ce petit mobilier daterait du courant du XIX^e s. La présence d'ancres à organeau, dont le modèle tend à disparaître après 1820 au profit des ancres à manille, incite même plus volontiers à dater l'épave du *Roho* dans la première moitié de ce siècle. Apparemment découverts sur le site, avant qu'il ne soit déclaré, d'autres objets, tels qu'une bouteille en verre, une semelle de chaussure et des éléments d'accastillage, confirmeraient cette chronologie.

INDEX

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtkqIH5Frqnw>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt242bas6qFQ>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtqWXRLqTzF5>

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtLh0HBfem1I>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtjIFn2fZdjL>

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt59R77d1H15>

Année de l'opération : 1995

AUTEURS

MICHEL L'HOUE

Drassm